

mais ce temps-là n'est plus. Nous avons cessé de compter exclusivement sur le marché américain.

Voilà ce que disait le chef regretté sous les ordres de qui le député de Queen-et-Shelburne a si fièrement servi. Mais il a aussi suivi l'ancien chef de l'opposition, l'honorable député de Cap-Breton-Nord (M. McKenzie), avec hésitation, cependant, à l'époque où celui-ci prononçait le discours désormais historique dans lequel il invitait ses brebis égarées à revenir au bercail en leur disant que "la lumière était à la fenêtre" et "la clef sous la porte". On se rappelle qu' aussitôt après la dernière élection, non satisfait de renier la doctrine de son ancien chef, le député de Queen-et-Shelburne siégea à votre droite, monsieur l'Orateur, et glissa ensuite graduellement de là jusqu'à un certain terrain d'où il est reparti pour se rapprocher graduellement du chef de l'opposition à la gauche de qui il siège maintenant. Il est évident qu'il connaît la rose des vents de la politique. Le voici tout près de l'ancien chef et à la porte voisine du chef actuel de l'opposition, et il ne craint pas de proposer la réciprocité, bien que ni son chef actuel ni aucun de ses anciens chefs n'aient jamais voulu nier qu'ils fussent en faveur de l'imposition d'un droit sur le charbon et sur l'acier.

M. CAHILL: Ils ne le sont pas.

M. BUTTS: Voici ce que disait, le 16 juin 1919, l'ancien chef de l'opposition, l'honorable député de Cap-Breton-Nord (M. McKenzie):

Si une industrie spécifique comme celle du charbon, par exemple, qui est absolument nécessaire à l'existence d'un pays, demande une aide spécifique dans un but particulier, je suis d'avis que le Gouvernement doit prendre la chose en mains et lui donner l'aide qu'il croit juste et convenable tout en tenant compte des intérêts généraux du pays. Si la production absolument nécessaire du fer et de l'acier demande quelque encouragement à ses débuts, soit par une prime, soit autrement, je manquerais absolument à mes devoirs envers le pays et envers moi-même si je disais: Non, bien que nous ayons ici du fer et de l'acier à l'état brut il y en a d'autres qui peuvent déverser leurs produits dans ce pays et nous empêcher de jamais avoir une industrie de ce genre pour nous-mêmes. Si je disais cela et si je permettais aux richesses du pays de languir perpétuellement, je ne croirais pas faire ce qui peut le mieux servir le pays et promouvoir l'avancement général du peuple.

Si le fait de tendre à une fin aussi déterminée suivant les moyens, qu'à mon estime, on devrait prendre, si cela est du torysme ou du protectionnisme, ou si c'est déraisonnable, du point de vue de l'industrie canadienne, alors je dois m'avouer coupable.

Telles sont les paroles de l'ancien chef de l'opposition, que le député de Queen-et-

Shelburne a suivi. Ne tenant pas à lui poser de question à laquelle il lui déplairait de répondre, je m'abstiendrai de lui demander, à lui, s'il a été loyal envers ce chef.

Avant d'aborder la question de réciprocité et des droits sur le charbon et l'acier, je ferai certaines observations au chef actuel de l'opposition. Dans son discours qu'il a prononcé récemment sur le parquet de cette Chambre, son prédécesseur, l'honorable député de Cap-Breton-Nord (M. McKenzie), a déclaré que les ouvriers étaient aux prises avec le Gouvernement. Je représente un comité composé en grande partie d'ouvriers. Il y a là vingt-six à trente mines de charbon, six à huit hauts fourneaux, quinze à dix-huit fourneaux à ciel ouvert et environ deux cents fours à coke. L'exploitation de tout cela exige de la main-d'œuvre. Associés aux ouvriers depuis mon enfance, je ne crois pas qu'ils aient assez la guerre pour se tenir en guerre avec les différents partis politiques. Ce que je sais, cependant, c'est qu'ils eurent jadis querelle avec le chef actuel de l'opposition, alors ministre du Travail. Voici, à ce sujet, une petite correspondance. Le 7 juillet 1909, le ministre du Travail, chef actuel de l'opposition, recevait de M. M. J. Gillies, député de Glace-Bay à la législature provinciale, le télégramme que voici:

Cinq mille employés de la Dominion Coal Company sont en grève ici. La situation à l'air grave. Il est important que vous vous rendiez ici immédiatement, pour tâcher d'effectuer un règlement.

Il s'ensuivit une volumineuse correspondance. M. E. M. Macdonald, alors député de Pictou au Parlement, s'étant trouvé mêlé à cette affaire, écrivit à mon honorable ami, le chef actuel de l'opposition, qu'il serait peut-être plus prudent pour lui de ne pas se déplacer.

Cette correspondance est très longue et je fatiguerais peut-être la Chambre si je la lisais en entier; mais je citerai un court passage d'une des lettres de M. E. M. Macdonald:

La situation causée par la grève dans la Nouvelle-Ecosse a été résumée de cette manière: dans Inverness, la grève n'existe presque pas. Il s'y trouve quelques hommes qui ne travaillent pas, mais ceux-là ne sont pas nécessaires à une exploitation suffisante des charbonnages.

Pour ne pas ennuyer la Chambre, je voudrais, si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, insérer cette correspondance dans le hansard, sans la lire.

M. l'ORATEUR: J'étais sur le point de demander à l'honorable député comment il